

Paris, 7 novembre 2023

Collaboration entre le Centre allemand de recherche sur les infections (DZIF) et l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes (ANRS | MIE) pour l'avancement de la recherche sur les maladies infectieuses

Le Centre allemand de recherche sur les infections (DZIF) et l'Agence nationale française de recherche sur le VIH, les hépatites virales et les maladies infectieuses émergentes (ANRS | MIE) ont annoncé leur engagement en faveur d'une recherche collaborative dans les domaines du VIH/sida, des hépatites virales, de la tuberculose et des maladies infectieuses émergentes. La collaboration est définie dans un protocole d'accord, qui représente une extension d'un protocole préexistant initialement signé en 2014 se concentrant uniquement sur le VIH/sida et l'hépatite B. Ce nouveau protocole d'accord élargit considérablement la portée et le portefeuille des activités de collaboration.

Etendue de la collaboration

Le protocole d'accord décrit une collaboration ciblée dans trois domaines clés. Premièrement, les deux organisations évalueront conjointement les priorités de recherche, en cherchant à améliorer la compréhension des mécanismes d'infection et de maladie, et développeront des programmes de recherche conjoints dans les domaines prioritaires. Deuxièmement, le DZIF et l'ANRS | MIE participeront conjointement à des événements scientifiques et à des groupes de travail, pour favoriser le partage d'informations et le transfert de connaissances. Enfin, la collaboration vise à promouvoir le partage d'informations et la valorisation des résultats de recherche au sein de leurs communautés et réseaux.

Actions futures

Les activités de collaboration dans le cadre de ce partenariat comprennent le soutien de programmes d'échange de jeunes chercheurs encourageant la recherche collaborative intra-européenne. Le DZIF et l'ANRS | MIE travailleront également ensemble au développement de projets de recherche conjoints et rechercheront des possibilités de financement supplémentaires, y compris au niveau de la Commission Européenne. En outre, le protocole d'accord prévoit la mise à disposition réciproque d'expertise par le personnel et les experts associés aux organisations, ce qui permettra d'approfondir les efforts de collaboration. En outre, la collaboration s'étend au renforcement des activités de plaidoyer et de lobbying sur les stratégies scientifiques clés qui ont un impact sur le paysage de la recherche sur les maladies infectieuses.

Comité directeur conjoint

Pour garantir la mise en œuvre efficace des actions de collaboration, un comité de pilotage conjoint sera mis en place. Ce comité, composé de dix membres, dont des représentants du DZIF et de l'ANRS | MIE, se réunira régulièrement pour discuter des activités de coopération, évaluer les intérêts mutuels et planifier les activités de recherche. Le comité directeur conjoint jouera un rôle essentiel dans la

poursuite de la collaboration, en veillant à ce qu'elle reste ciblée, productive et alignée sur les objectifs définis dans le protocole d'accord.

Cérémonie de signature

La signature officielle du protocole d'accord a eu lieu le 6 novembre 2023, dans les locaux de l'ANRS | MIE à Paris entre Maura Dandri (Executive Board DZIF), Dr Timo Jäger (CEO DZIF) et Prof. Yazdan Yazdanpanah (Director ANRS | MIE).



Cette collaboration ouvre la voie à un partenariat dynamique entre le DZIF et l'ANRS | MIE, propulsant la recherche sur les maladies infectieuses vers de nouvelles frontières et réalisant des avancées significatives dans les domaines de recherche prioritaires. Les deux organisations s'engagent à faire progresser la santé publique et les connaissances scientifiques mondiales grâce à leurs efforts conjoints.

"Ce partenariat entre le DZIF et l'ANRS | MIE marque une étape importante dans notre mission de lutte contre les maladies infectieuses. Grâce à ce protocole d'accord, nous sommes mieux équipés pour relever des défis complexes en matière de santé, éviter les doublons et favoriser la recherche collaborative et à fort impact dans le domaine des maladies infectieuses".

Prof. Yazdan Yazdanpanah

"L'élargissement du partenariat initial entre l'ANRS | MIE et le DZIF depuis 2014 en incluant la recherche sur les maladies infectieuses critiques telles que la tuberculose et les infections émergentes nous permettra de relever conjointement les défis les plus urgents en matière de maladies infectieuses avec une approche intégrative."

Prof. Dirk Busch

À propos du Centre allemand de recherche sur les infections (DZIF)

Le DZIF rassemble des universités, des centres médicaux universitaires, les instituts Leibniz et Max Planck, les centres Helmholtz et d'autres établissements de recherche gouvernementaux en Allemagne travaillant dans le domaine des maladies infectieuses, afin de relever les défis les plus urgents en matière de maladies infectieuses grâce à une approche intégrative. Le DZIF coordonne stratégiquement la recherche translationnelle sur les infections dans le but de développer de nouvelles méthodes diagnostiques, préventives et thérapeutiques pour traiter les maladies infectieuses comme le VIH/sida, l'hépatite virale, la tuberculose et les infections (ré)émergentes.

À propos de l'Agence nationale de recherche sur le VIH, les hépatites virales et les maladies infectieuses émergentes (ANRS | MIE)

L'ANRS | MIE a pour mission d'animer, d'évaluer, de coordonner et de financer la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles, la tuberculose et les maladies infectieuses émergentes et réémergentes (en particulier les infections respiratoires émergentes, dont la COVID-19, les fièvres hémorragiques virales et les arboviroses). Elle a pour rôle de coordonner la recherche sur les maladies infectieuses, tant au niveau national qu'international, en liaison avec les autres établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) impliqués dans la recherche et en particulier dans les initiatives de renforcement des capacités dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Pour les demandes presse ou de plus amples informations, veuillez contacter :

Bureau de presse du DZIF :

Janna Schmidt

presse@dzif.de

+49 531 6181-1170

ANRS | MIE :

information@anrs.fr